

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 14

SEANCE DU JEUDI 11 MARS 2010

L'an deux mille dix, le jeudi onze mars à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel MAUREL, Maire.

Présents : Michel MAUREL, Christian BERNAT, Geneviève SOCCOL, Claude ALBA, Monique MARTY, Thierry CAUSSE, Didier MAHOUX, Christophe MAURIES, ALLAIN Jean-Marc, Pascale ROMERO, José NUNES, Céline ROCACHER, Gabriel VIGUIER, Jacqueline ESCANDE.

Absents et excusés : Laurence FLEURY qui a donné procuration à Geneviève SOCCOL.

Date de la convocation : 02/03/2010
Date d'affichage : 02/03/2010

Madame Monique MARTY est nommée secrétaire de séance.

Lecture est donnée du précédent compte-rendu.

M. le Maire fait un point sur la location du 5^{ème} logement du presbytère. Cet appartement a été loué par BOUSQUET Quentin et ALBA Julie au 1^{er} mars 2010.

Une réunion publique sera organisée par le bureau du syndicat d'eau potable de Vielmur-Saint-Paul à Cuq-Les-Vielmur le 16 mars 2010 pour expliquer l'orientation prise par le syndicat dans les années futures (interconnexion avec l'IHMN qui est un service public interdépartemental).

Les dossiers de subventions des vestiaires ont été envoyés.

M. le Maire précise que le budget primitif 2010 sera voté le 8 avril 2010 à 20 heures 30, date du prochain conseil municipal.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1- DELIBERATION : REPRISE DES CONCESSIONS DU CIMETIERE AVEC AYANTS DROITS.

Objet : REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIERE AVEC AYANTS-DROITS

M. Le Maire expose au conseil municipal qu'en octobre 2004 un état d'abandon a été constaté sur certaines tombes. Depuis, le temps légal étant largement écoulé, en conséquence, la commission chargée de ce dossier a contacté les ayant-droits des propriétaires des concessions pour une éventuelle reprise. Un courrier a été envoyé à chacun d'entre eux. Un accord a été obtenu et la reprise peut avoir lieu.

La liste des concessions à reprendre dans le cimetière communal est la suivante :

- Concession SABATIE Joseph – Famille TRESSOL Michel Carré N°2 Concession du cimetière n°62
- Concession VAYSSADE (dernier inhumé 1956) – Famille RAUCOULES Jean-Claude Carré N°2 Concession du cimetière N°56
- Concession PRADELLES Roger – Famille PRADELLES René Carré N°2 Concession du cimetière N°55

- Concession DELPECH (sont inhumés Marguerite MAURIES 1935, Paul GAY 1955)-
Famille DELPECH Suzanne Carré N°2
- Concession MONTAGNE – SEVERAC Carré N° 2 Concession du cimetière n° 75 –
Famille MARC Clément (81540 Belleserre)

Ces familles seront reçues en Mairie pour matérialiser cette décision d'abandon de concession.

2- DELIBERATION : REPRISE DES CONCESSIONS DU CIMETIERE SANS AYANTS DROITS.

M.BERNAT Christian, chargé de ce dossier fait la liste des tombes concernées :

- Treilles Denise
- Illisible
- Laroque Frédéric
- Sœur et Gouvernante de l'ancien curé Suc

Le constat d'abandon a eu lieu en 2004.

L'établissement d'un procès verbal de constatation de l'état d'abandon de ces concessions est à effectuer.

Le conseil municipal procèdera à des investigations plus importantes et statuera plus tard compte tenu de la complexité de la procédure.

3- ECLAIRAGE PUBLIC 2010

La commission qui a en charge l'électrification s'est positionnée sur les travaux qu'ils resteraient à accomplir en matière d'éclairage public. Après avoir rencontré Messieurs Sablayrolles et Gontier, le SDET a établi le chiffrage de ces travaux à hauteur de 25 000 € HT. Etant donné que le SDET subventionne l'éclairage public à 70 %, il reste donc à charge de la commune 12 500 €.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour ce projet qui sera inscrit au BP 2010.

4- PREPARATION BUDGETAIRE 2010.

Madame Monique MARTY présente la maquette de préparation budgétaire.

Elle fait apparaître l'ensemble des projets que souhaitent les élus.

Toutes les dotations de l'Etat ne sont pas connues à ce jour. De plus, M. CAUSSE dit qu'il se rendra avec Mme MARTY et les secrétaires à la réunion du 23 mars 2010 qui présentera la réforme fiscale de la taxe professionnelle.

Ce budget sera finalisé le 8 avril 2010,

QUESTIONS DIVERSES.

- Réunion du CCAS le mardi 30 mars 2010 à 18 heures
- Plantations des arbres, prévoir 2000 €
- Subvention pour l'école à étudier.
- Se renseigner sur la taxe forfaitaire applicable sur les terrains mis à la vente et constructibles pour le prochain conseil municipal.

- Remerciements de M.DUBOIS Patrick à la commune pour son geste en vers sa mère, résidant à Paris et qui a fêté ses 101 ans.
- Battue aux pigeons (voir M.MANDOU).
- Abribus en instance
- Mme ESCANDE Jacqueline reprend le concours des maisons fleuries avec la commune de Carbes.

Sur ce, l'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 23 heures 45